

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 juin 2018
au Marché des Douves, Salle Saint-Michel, de 10h10 à 12h25**

Étaient présents à titre de membres à jour de leurs cotisations : Nicolas Marty (président sortant), Nathalie Aguer (trésorière sortante), Cyril Gourvat, Jean-Marie Colin, Pierre-Alain Pous, Ola Ziolkowska, Aline Chambras et Christophe Ratier.

Étaient représentés par procuration : Julia Al-Abed (par Christophe Ratier), Jean-Jacques Robers (par Cyril Gourvat) et Lucie Prod'homme (par Nicolas Marty).

Bilan d'activités et bilan financier

Le bilan d'activités a été présenté tel que transmis aux membres avant l'Assemblée Générale.

– **VOTE** – L'assemblée a voté la confirmation de ce bilan à l'unanimité, sous réserve d'y préciser l'échec de la collaboration avec Stereotop et ses raisons.

Le bilan financier a été présenté tel que transmis aux membres avant l'Assemblée Générale.

– **VOTE** – L'assemblée a voté la confirmation de ce bilan à l'unanimité, sous réserve de la production d'un document plus clair :

- inclusion d'une colonne pour la valorisation des prêts de matériel (par les membres, par le SCRIME, par le Conservatoire...) et des activités bénévoles (notamment toute la production graphique par Gilles Auzou / Kochi Design).
- inclusion d'une colonne pour le type de dépenses d'après les codes comptables utilisés dans les demandes de subvention
- ajout des éléments parus entre l'élaboration du bilan et la date de l'AG (chiffre de recettes du concert du 17 mai ; facturation de la Sacem pour le concert de François Bayle ; mensualisation de la MACIF pour le mois de juin, adhésions et dons sur HelloAsso pour le mois de mai) et des éléments prévisibles pour la clôture de la saison (subvention de la Sacem pour les capsules acousmatiques, et les dépenses liées, votées plus loin).

Une discussion a suivi sur les dépenses liées à l'accès en ligne sur le site du Crédit Mutuel (2,45€ / mois pour 2017-2018). Cet accès étant utile pour éviter les déplacements à des horaires peu arrangeants, l'assemblée a décidé de conserver cette option.

L'association est déficitaire d'environ 1000€ sur la saison 2017-2018, situation qui n'est pas viable à long terme. L'élaboration de la saison 2018-2019 devra prendre cet état de fait en compte de manière très sérieuse.

Élections

Plutôt que l'élection d'un bureau par l'Assemblée Générale, il a été proposé de passer sur un fonctionnement assez commun au sein des associations, avec un Conseil d'Administration. Dans ce système,

- l'Assemblée Générale élit le Conseil d'Administration (CA), composé de membres à jour de leurs cotisations décidés à s'investir d'une manière ou d'une autre et à divers degrés dans le fonctionnement de l'association pour l'année à venir ;
- le Conseil d'Administration se réunit (physiquement ou par voie électronique) lorsqu'il y a besoin de porter des décisions sur les différents aspects de l'activité de l'association, et élit en son sein un bureau (cela correspond à l'idée représentée par la dénomination « membres actifs » jusqu'ici, mais permet de supprimer toute ambiguïté en l'actant par un vote – par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'être membre du CA pour être bénévole sur les événements) ;
- le bureau se compose au minimum d'un-e président-e et d'un-e trésorier-e, et comme indiqué dans les statuts des postes de secrétaire et d'adjoints peuvent être ouverts, de manière à répartir les responsabilités.

Cette proposition a l'avantage de faire qu'Octandre puisse clarifier son fonctionnement vers un développement plus / moins ambitieux, étant donné l'état intermédiaire actuel dans lequel l'association a une bonne visibilité auprès des partenaires locaux mais ne bénéficie pas de finances viables à long terme. Le CA permet de partager les responsabilités plus clairement pour savoir dans quel sens aller.

La réunion en prévision pour le début de l'été (<https://doodle.com/poll/yd29nmccmsr8k2fu>) serait donc la première réunion du CA.

Pour faciliter la communication au sein du CA, la liste de discussion Octandre se limiterait donc aux membres du CA. Un jour de la semaine sera fixé pour permettre aux personnes consultant moins souvent leur messagerie électronique de participer de manière équitable aux votes (par exemple, tous les votes par voie électronique seraient clôturés un jeudi).

– **VOTE** – L'assemblée a donc voté à la majorité (avec 1 abstention) la modification des statuts pour y inclure un Conseil d'Administration, sans quorum obligatoire pour les votes, avec possibilité de procuration des membres du CA entre eux. Le nouveau fichier des statuts sera soumis aux personnes présentes ou représentées lors de l'AG pour confirmation.

– **VOTE** – Plutôt que d'élire un CA uniquement auprès des personnes présentes physiquement à l'Assemblée Générale, il a été décidé à l'unanimité de proposer à l'ensemble des adhérents de faire partie du CA, et de faire rapidement un vote par voie électronique (auprès des personnes présentes ou représentées lors de l'AG) pour confirmer la composition du CA.

Autres éléments soumis au vote ou à la discussion

Site web

Actuellement, la page Membres est très peu alimentée, pas forcément claire et trop froide, d'après l'avis général. Après discussion sur la possibilité de la supprimer complètement, de n'y inclure que les membres du CA, d'y inclure tout·e adhérent·e souhaitant y être représenté·e ou d'y proposer des liens vers des pages plus complètes pour chacun·e des membres, il a été décidé de laisser traiter cette question par le CA et de réaliser les modifications pendant l'été.

L'ergonomie générale du site et la présence de la page « Activités des membres » (quasi inutilisée) n'a pas été discutée, et est donc remise à une discussion du CA.

Il a été décidé de poursuivre la production de la liste des concours et appels à œuvres sur le site, utilisés par plusieurs des membres présents. Il est envisagé d'ouvrir la possibilité pour les membres d'ajouter directement sur le site les appels dont ils ont connaissance, pour partager la responsabilité de la production de cette liste.

Capsules acousmatiques

Il est nécessaire de répartir le soutien de la Sacem (1000€) concernant les capsules acousmatiques, qui ont été réalisées cette année uniquement par Nicolas Marty, malgré un intérêt initialement partagé.

– **VOTE** – Après discussion sur les montants, il est décidé à la majorité (deux abstentions)

- d'attribuer 400€ à Nicolas Marty (8€ / capsule) en tant que rémunération pour la production de ces capsules – ce montant sera facturé à Octandre par l'association naissante *tsukimochi*, gérée par Nicolas Marty et Roxane Villeneuve pour la production d'événements liant danse butō et musiques contemporaines ;
- de partager le reste de la subvention entre le paiement de l'abonnement Soundcloud Pro (108€ par an, fournissant un espace de stockage et d'écoute illimité sur Soundcloud pour Octandre) et les frais de fonctionnement de l'association (492€).

Il est décidé de ne pas mettre en place de « boost » Facebook (système de publicité basé sur les données d'utilisateurs, permettant de toucher un plus large public) pour les capsules, à condition que les membres ayant un compte s'engagent à partager plus ou moins régulièrement les capsules au sein de leur réseau Facebook.

Pour éviter la situation délicate d'une activité menée par une seule personne (qui plus est, membre du bureau), il est proposé de prévoir lors de réunions futures un partage entre les membres de l'association de la production des capsules (ou d'un format proche) pour la saison 2018-2019.

Prix libre et fonctionnement

La proposition d'événements à prix libre a montré ses limites cette année avec les Écoutes Grand Format, toutes deux déficitaires : le forfait Sacem pour un événement où des ventes de boissons sont réalisées est supérieure à ce que l'on peut espérer comme entrées de la part d'un public peu nombreux ; la réalisation de notes d'auteur pour les animateurs de ces séances n'arrange pas les choses, bien qu'elle était nécessaire cette année dans le cadre des demandes de subvention à la Gironde, à la Sacem et à la DRAC sur ces projets (bien que ces subventions n'aient pas été obtenues).

Un petit prix (5€ par exemple) pourrait être une solution pour ce type d'événement l'année prochaine. [NB. Une autre solution, non discutée lors de l'AG, serait le choix pour ces soirées d'œuvres non répertoriées auprès des sociétés nationales de droits d'auteur, ce qui permettrait d'éviter le forfait Sacem.]

Prêts de matériel des membres

Cette année, plusieurs membres ont prêté leur matériel de manière informelle à Octandre. Tout s'est heureusement bien passé, mais dans le cas d'une panne ou d'une casse, il nous aurait été difficile de faire fonctionner notre assurance.

Pour poursuivre ce type de fonctionnement (qui nous permet d'être relativement autonomes sur certains événements), il sera nécessaire en 2018-2019 de réaliser systématiquement des conventions de prêt engageant notre assurance (et donc de se renseigner auprès de la MACIF pour les conditions exactes de ces conventions).

Projets d'Aline Chambras

Le projet autour de l'hôpital de Cadillac (initiation de patients à la création électroacoustique et production collective autour de l'idée de « paysage psychiatrique ») a été présenté et sera détaillé dans un futur mail pour en présenter les tenants et les aboutissants. (Élaboration du projet définitif d'ici le 19 juin, réponse sur le financement de ce projet le 27 juin).

Un deuxième projet, autour de la Base sous-marine, a été présenté et discuté dans l'idée d'être porté par Octandre pour une demande de subvention à la mairie de Bordeaux pour le deuxième semestre 2018 (dans la mesure où Octandre n'a pas prévu de demande d'aide à la création pour cette période). Les détails et aléas des demandes de subvention ont été discutés, et il est décidé d'attendre d'avoir des précisions sur l'engagement possible de partenaires et le budget envisageable pour faire la demande (date limite 30 juin).

Octandre est une structure qui peut porter des projets proposés par ses membres, sous réserve que le futur CA valide ces projets et qu'un budget soit élaboré en conséquence.

Le 14 juin 2018 à Bordeaux
Nicolas Marty, président sortant

